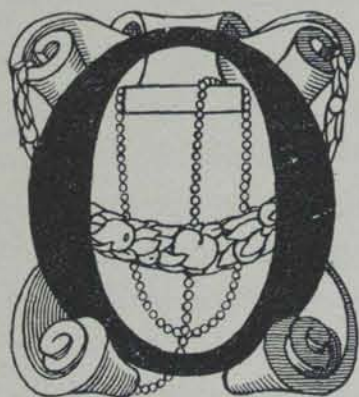


OUÛ S'EST CONSTITUÉE L'ARCHITECTURE ROMANE ⁽¹⁾, par M. JEAN-AUGUSTE BRUTAILS.



ON connaît mal l'histoire architecturale de la France pré-romane. Nous commençons à savoir ce qu'ont produit les diverses écoles romanes de notre pays: nous ignorons d'où elles procédaient. M. l'abbé Plat ⁽²⁾ s'est posé naguère la question en ce qui concerne le Sud-Ouest, et il est arrivé à cette conclusion que les écoles de la région dont il s'agit sont sorties de la Touraine. Je voudrais reprendre l'examen du problème.

La solution est malaisée, à quelque point de vue qu'on se place. Compare-t-on les édifices: les formes n'en sont pas synchroniques; tel caractère apparaît plus tôt dans telle école ou il en disparaît plus tard; de deux écoles, l'une peut être plus archaïque sans qu'elle soit nécessairement plus ancienne. Rapproche-t-on les textes: il faut se rappeler que certaines contrées, comme l'Anjou, ont des chroniques nombreuses, qui font défaut en d'autres pays. Molinier a constaté la richesse de cette littérature historique dans la région angevine et sa pauvreté «dans le Sud de l'ancien royaume de Charles-le-Chauve, de l'Océan aux Alpes» ⁽³⁾. De ce qu'un érudit tourangeau nous oppose des récits de consécration plus anciens que les nôtres, il résulte peut-être que ces faits lui ont été plus fidèlement transmis par des chroniqueurs plus diligents; mais est-il autorisé à soutenir, sans autre preuve, que des faits du même genre ne se sont point passés à la même époque, par exemple en Auvergne?

Voyons néanmoins ce que nous donnera l'étude simultanée des monuments et des documents.

Pour déterminer l'origine de l'architecture romane, la première chose à faire est de définir cette architecture, d'en énumérer les caractères distinctifs et de graduer l'importance de chacun d'eux.

Quicherat a donné une analyse *Des caractères constitutifs du roman* ⁽⁴⁾ et il l'a reprise avec plus de rigueur quand il a recherché quels furent les antécédents de ces divers caractères ⁽⁵⁾. Parmi ces pages, il en est forcément qui sont au-

(1) J'ai accompli un agréable devoir en remerciant M. Louis Régner, qui a bien voulu revoir sur épreuve le présent travail et me suggérer plusieurs améliorations.

(2) Abbé PLAT: *La Touraine berceau des écoles romanes du Sud-Ouest*, Caen, 1914. Extrait du *Bulletin Monumental* de 1913.

(3) *Les Sources de l'histoire de France*, t. II, pp. 49 et 117.

(4) JULES QUICHERAT: *Mélanges d'archéologie et d'histoire. Archéologie du moyen âge*, pp. 88-99.

(5) *Op. cit.*, pp. 130-152.

jourd'hui bien vieilles; à les lire on est notamment très frappé de la place que tient, dans le système de Quicherat, l'aspect de l'édifice: le maître, dont l'esprit était habituellement si précis, en vient à négliger l'appareil, parce que «l'appareil est une chose si peu apparente, qu'il faut le chercher le plus souvent sous les couches épaisses de badigeon appliquées à l'intérieur de l'édifice, et sous la rouille du temps qui en a noirci le dehors» (1).

Quicherat considère la croisée d'ogives comme l'un des traits de la construction romane. Il faut se rappeler à ce sujet, d'abord, que Quicherat croyait rencontrer ce genre de voûte dès le premier quart du XI^e siècle: «On la trouve, dit-il, avec la date certaine de 1023» (2); ensuite que les divisions chronologiques ont, pour cet excellent archéologue, une portée véritablement excessive. Quicherat professa plus tard que les ogives de Quimperlé, qu'il avait attribuées à 1023, étaient postérieures et de la fin du XI^e siècle (3). En réalité, elles sont sensiblement plus récentes; mais ceci importe peu, car il est très possible qu'on ait fait d'autres ogives avant 1100. L'erreur principale consiste à partager le Moyen Age en tranches, dont l'une est romane, dont une autre est gothique, et à vouloir que les constructions soient romanes ou gothiques, suivant la période pendant laquelle elles ont été élevées. Il est plus conforme aux faits de reconnaître que ces termes de *roman* et *gothique* répondent moins à des dates qu'à des manières de construire ou de décorer.

Il ne faudrait pas oublier que le progrès n'avance point en tous pays d'un pas égal. Dans les carrefours de La Seu d'Urgell, près des panières de fer où, jusqu'à ces derniers temps, on faisait flamber des copeaux résineux, on a installé des ampoules électriques, passant ainsi d'un procédé très arriéré à un procédé tout moderne. Un historien de l'éclairage pourrait-il logiquement comprendre ces panières parmi les lampes à huile, sous prétexte qu'on les a forgées à l'époque où la lampe à huile dominait?

L'architecture romane, qui a couvert à peu près le reste de la France, n'a pas tout entière atteint les provinces du Nord: dès l'époque romane, le gothique s'est élaboré dans ces provinces. Les premières croisées d'ogives de l'Ile-de-France ou de la Normandie, quelle que soit leur date, ne sont pas à nos yeux des voûtes romanes; ce sont des essais de voûtes gothiques, des germes de l'architecture gothique, de même que les berceaux exécutés au XIII^e siècle ne sont pas des voûtes gothiques, mais des voûtes romanes attardées.

Pour une raison du même genre nous éliminerons le tracé en fer-à-cheval, qui servirait, d'après Quicherat, à reconnaître le roman (4). Le fer-à-cheval est, dans les édifices romans, une survivance: il caractérise plutôt l'architecture qui a précédé immédiatement l'architecture romane.

(1) J. QUICHERAT: *Mélanges. Archéologie du moyen âge*, p. 90.

(2) *Op. cit.*, p. 145.

(3) *Op. cit.*, p. 502.

(4) *Op. cit.*, p. 149.

En somme, des différenciations énumérées par Quicherat nous retiendrons: l'emploi systématique de la couverture en pierre, de la voûte; l'emploi des doubleaux; les percements à reprises; les supports compliqués, découpés de ressauts plus ou moins nombreux; les contreforts; la proportion élevée du plein par rapport au vide. Nous ajouterons: la généralisation du moyen appareil; le chevet enveloppé d'un déambulatoire et de chapelles rayonnantes; l'incorporation des annexes (baptistère et clocher) à l'édifice principal; la sculpture historiée.

Il doit être entendu que ces particularités, qui sont réunies dans les types romans les plus complets, ne sont pas constantes: des églises romanes n'ont pas de contrefort; d'autres, comme les églises auvergnates, ne possèdent ni doubleaux ni percements à reprises; dans d'autres encore, comme les églises poitevines du XI^e siècle, les supports sont de simples colonnes cylindriques; les chevets à déambulatoire sont en petit nombre.

En outre, toutes les caractéristiques du roman ne sont pas d'égale valeur. Celle qui domine les autres et qui les commande pour la plupart, c'est l'emploi de la voûte: parce que l'édifice est voûté, il faut des murs résistants, donc épais, maçonnés de pierres plus volumineuses que le petit appareil, le moins possible affaiblis par les baies; l'épaisseur des murs a pour conséquence les percements ébrasés et les percements à reprises; sous les voûtes on a été conduit à bander des arcs doubleaux; la présence des doubleaux et le système des percements à reprises ont entraîné la complication des piliers ⁽¹⁾.

Quicherat, qui a démontré tout cela ou à peu près, a donc eu raison de placer au sommet de la hiérarchie des éléments qui constituent l'architecture romane le mode de couverture de la nef et des bas-côtés. Pour savoir si une église est romane et à quelle variété du roman elle appartient, il faut étudier surtout la coupe transversale sur la nef; le plan du chevet et le style de l'ornementation le cèdent en importance à cette caractéristique principale.

Il est possible de relever des variantes du roman, et on n'y a pas manqué. On a retenu comme une note essentielle le plan du transept à bas-côtés ⁽²⁾. Mais ce plan était peut-être en usage dès l'époque précédente: M. de Lasteyrie, qui incline vers la négative, évite de se prononcer catégoriquement ⁽³⁾. De plus et surtout, les transepts bordés de bas-côtés sont tellement rares, tellement exceptionnels qu'on ne peut pas les faire entrer en ligne de compte pour caractériser un style.

L'examen des édifices, d'une part, la lecture des textes, de l'autre, permettent

(1) M. PLAT présente un autre enchaînement des faits: on aurait fait les premiers piliers cruciformes par fantaisie, sans raison constructive, et ces piliers auraient donné l'idée de construire des doubleaux, puis des voûtes. Il aurait fallu accompagner de preuves solides cette théorie, qui est contraire à tout ce que nous savons touchant l'évolution de l'architecture du Moyen Âge.

(2) Abbé PLAT, *op. cit.*, p. 7.

(3) «Autant qu'on en peut juger d'après le peu d'exemples qui nous restent, le transept n'avait ni bas-côtés, ni tribunes.» (*L'Architecture religieuse en France à l'époque romane*, p. 88.)

de se rendre compte que la construction des voûtes fut de plus en plus fréquente au XI^e siècle. Les documents réunis par Victor Mortet ont amené cet érudit à en faire l'observation. Mortet ajoute que ce fait «s'annonce déjà dans le dernier quart du siècle précédent» (1). Sans doute aurait-il pu remonter un peu plus haut.

Le voûtement des églises est une réaction de la construction en pierre sur la construction en bois, de la maçonnerie sur la charpenterie, de l'esprit romain sur la tradition barbare. Où cette réaction s'est-elle fait sentir?

Remarquons, en premier lieu, que le retour à la couverture en pierre n'est pas lié à la renaissance carolingienne: les premières églises basilicales voûtées ne sont pas situées dans ces Marches de l'Est qui passent pour avoir recueilli l'héritage artistique de la cour de Charlemagne. Aix-la-Chapelle et Germigny, qui paraît se rattacher à Aix, sont des édifices de plan rayonnant; c'est un groupe à part, qui n'eut pas une action appréciable sur l'ensemble de notre architecture. Les constructions religieuses de la région rhénane, au X^e et au XI^e siècle, étaient sous charpentes (2).

A priori, on est porté à chercher les premières manifestations de ce progrès dans les régions qui étaient les plus fortement imprégnées d'influences romaines et qui gardaient les plus nombreux spécimens de voûtes antiques, c'est-à-dire en Provence et dans les provinces, partie du Languedoc et Catalogne, dont l'architecture évoluait avec celle de la Provence. L'analyse des textes aboutit au même résultat.

On a pu citer, d'ailleurs, en d'autres contrées, des voûtes antérieures au XI^e siècle: les unes couvraient des surfaces médiocres, d'autres étaient d'origine inconnue. Le fond Ouest de la cathédrale de Reims était occupé, dès avant 976, par une construction voûtée qui était apparemment une tribune portée sur de petites voûtes d'arêtes (3). Quant à la chapelle voûtée de briques signalée par le chroniqueur Aimoin à Casseuil (Gironde), vers l'an 1000, on peut croire qu'il s'agit d'une œuvre gallo-romaine (4).

Passons aux provinces du littoral méditerranéen.

M. Labande estime que, dans la partie orientale du diocèse d'Uzès, «une nef sans voûte est insolite à l'époque romane et même pré-romane» (5). Il s'agit de nefs dépourvues de collatéraux; mais à Saint-Trophime d'Arles, le carré du transept, qui est entre les deux bras et voûté, a été, d'après le même M. Labande et M. de Lasteyrie, élevé entre 950 et 972 (6).

(1) VICTOR MORTET: *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au moyen âge, XI^e-XIII^e siècles*. Introduction, p. XXXIII.

(2) R. DE LASTEYRIE: *L'Architecture religieuse à l'époque romane*, pp. 515 et ss.

(3) R. DE LASTEYRIE: *Académie des Inscriptions. Comptes-rendus des séances*, 1909, pp. 228 et ss.

(4) J.-A. BRUTAILS: *Les Vieilles églises de la Gironde*, p. 163.

(5) L.-H. LABANDE: *Etudes d'histoire et d'archéologie romane*, p. 36.

(6) R. DE LASTEYRIE: *L'Architecture religieuse à l'époque romane*, p. 411; LABANDE: *Etude historique et archéologique sur Saint-Trophime d'Arles du IV^e au XIII^e siècle*, dans le *Bulletin Monumental*, 1904, pp. 3 et ss.

M. Puig y Cadafalch a reproduit d'après la *Marca hispanica* le procès-verbal de la consécration d'une église monastique de la Catalogne, en 957: l'église de Sant-Esteve-de-Banyoles, brûlée par les infidèles, fut rebâtie entièrement en maçonnerie, «ex calce et lapidibus» (1). J'ignore quel était le plan de cette église.

L'église abbatiale de Ripoll, dédiée en 978, était importante et très probablement à trois nefs, comme presque toutes les églises importantes de la Catalogne. Or, le très distingué conservateur du Musée de Vich, M. l'abbé Gudiol, a réimprimé, il y a quelques années, toujours d'après la *Marca hispanica*, un texte mentionnant la consécration de cette église, qui était voûtée, «pulcra sublimatam fabrica fornicibusque subactis» (2).

M. Puig (3) et moi-même (4) avons décrit tout un ensemble d'églises à trois nefs sous voûtes, construites peu après l'an 1000. La plus intéressante du groupe est apparemment celle de Saint-Martin-de-Canigou, laquelle fut consacrée en 1009 et en 1026 (5). Il ne faudrait rien exagérer: en plein XI^e siècle, le Roussillon faisait des nefs couvertes d'une charpente (6): à Elne (7), à Arles-sur-Tech (8), le XII^e siècle substitua une voûte à cette charpente; mais on peut dire que peu après l'an mille le voûtement des églises était courant en terre provençale et catalane (9).

On a dit que l'avant-nef de Tournus appartient à la période 946-970. J'ai vu Tournus trop rapidement (10) et je connais trop mal les textes qui s'y rapportent pour me prononcer dans le débat. Mais tous les archéologues qui ont quelque expérience savent que nulle besogne n'est aussi périlleuse que de faire l'application d'un texte à un édifice; il faut contrôler cette opération délicate par d'autres opérations analogues, par des rapprochements. L'avant-nef de Tournus, assez vaste, où des voûtes en berceau sont systématiquement renforcées de doubleaux, répond plutôt à ce que nous savons du XI^e siècle qu'à ce

(1) J. PUIG Y CADAFALCH, A. DE FALGUERA Y SIVILLA, J. GODAY Y CASALS: *L'Arquitectura romànica a Catalunya*, t. II, p. 124.

(2) JOSEPH GUDIOL Y CUNILL: *Nocions de arqueologia sagrada catalana*, pp. 214-215.

(3) J. PUIG Y CADAFALCH: *op. cit.*, *passim*.

(4) J.-A. BRUTAILS: *Notes sur l'art religieux du Roussillon*, extrait du *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques*, 1892-1893, et mieux *L'Art religiós en el Rosselló*. Barcelone, «L'Avenç», 1901, qui est la traduction du volume précédent par M. Massó-Torrents.

(5) Sur cette église, voir notamment la monographie que j'ai rédigée pour le Congrès Archéologique de 1906, dans *Congrès Archéologique de France* (Carcassonne, Perpignan, 1906), LXXIII^e session, pp. 155 et ss.

(6) La Provence construisait à la même époque des églises non voûtées, ainsi qu'il résulte des constatations faites par M. Labande pour le XI^e siècle à la cathédrale de Vaison (*Bulletin Monumental*, 1905, pp. 293-294).

(7) Voir dans le présent volume de l'ANUARI une note sur la cathédrale d'Elne. — On constatera dans cette note qu'au XI^e siècle les charpentes de la cathédrale d'Elne étaient portées par des arcs transversaux. Ce mode de couverture avait été déjà usité, dès la fin du X^e siècle, à Saint-Michel-de-Cuxa et, beaucoup plus tôt, dans des églises d'Orient.

(8) Voir la monographie de cette église dans le Guide précité du Congrès de 1906, pp. 131 et ss.

(9) La chapelle Sainte-Cécile de Montserrat aurait été consacrée en 957 (PUIG Y CADAFALCH, *op. cit.*, pp. 137-138): elle a deux collatéraux moins allongés vers l'Ouest que la nef centrale; le tout est voûté.

(10) Mes notes de voyage portent que l'avant-nef de Tournus est postérieure à la nef et que cela se perçoit au point de suture. Il se peut que j'aie mal vu; toutefois, on voudra bien reconnaître que la succession des procédés de couverture, telle qu'on l'admet, est fort improbable: d'abord, voûtes franchement romanes sur l'avant-nef, vers 950; en second lieu, charpente sur la nef; en troisième lieu, voûtes étranges sur la nef, vers 1100. Il est plus rationnel que l'on ait fait d'abord les charpentes, puis les voûtes. Il est vrai qu'on ne doit pas écrire l'archéologie *a priori*.

que nous supposons du X^e. Au surplus, il n'est pas impossible que la Bourgogne ait construit des églises voûtées dès le X^e siècle: M. de Lasteyrie a constaté la précocité des voûtes bourguignonnes (1).

Il est une dernière contrée dont on peut se demander si elle n'a pas précédé les autres dans le voûtement de ses églises: c'est l'Auvergne. Si l'on s'en tient aux textes, aux dates fournies par les récits, les inscriptions ou les chartes, la question est tranchée au profit des écoles méridionales; mais nous avons déjà vu que, l'Auvergne ayant peu de chroniques, un pareil argument n'a pas une valeur absolue.

L'architecture romane auvergnate est très archaïque, très vieille d'apparence. Après avoir rappelé que Saint-Aignan d'Orléans emprunte le plan de son chevet à la cathédrale de Clermont, M. de Lasteyrie fait observer que des églises importantes de ce dernier diocèse ont des voûtes en berceau lisses, et il ajoute: «On peut conclure que l'école dont elles relèvent, s'est constituée à une époque où l'usage du doubleau n'est pas encore généralisé» (2). L'école d'Auvergne présente d'autres notes d'archaïsme: elle conserve le triforium pour lui-même et sans l'utiliser pour l'éclairage; elle fait d'ordinaire les percements sans reprise; elle maintient volontiers la claire-voie entre la voûte de la nef et l'arc triomphal; elle décore souvent de losanges ses pignons; elle accuse les joints; elle reproduit, dans quelques arcs en mitre, une forme qui était fréquemment usitée pendant la période précédente; elle continue, dans l'élévation monumentale de ses chevets, la tradition architecturale carolingienne (3).

Voilà les faits. Il reste à les interpréter et pour ce faire nous avons le choix entre deux hypothèses: ou bien l'Auvergne, adoptant très anciennement la voûte, a constitué de bonne heure un type d'église qui serait resté impénétrable aux améliorations réalisées par d'autres écoles; ou bien l'Auvergne a combiné la voûte, au XI^e siècle, avec des formes et des procédés surannés. J'avoue ne pas savoir à quelle explication il convient de s'arrêter; toutefois, à considérer les faits objectivement, il ne semble pas que l'école auvergnate se distingue par sa précocité.

En résumé: il est possible que l'Auvergne ait été la première ou l'une des premières provinces à voûter ses églises. Il est beaucoup plus probable que ce mérite revient à la Provence et à la Catalogne (4).

(1) *L'Architecture religieuse à l'époque romane*, p. 422.

(2) R. DE LASTEYRIE; *op. cit.*, p. 436. — Cfr. l'étude sur les églises de l'abbé Guillaume de Volpiano, donnée par M. Calmette au Bulletin de la *Commission des Antiquités de la Côte d'Or*, t. XVI, p. 12.

(3) V. ma *Note sur l'antériorité et l'influence de l'école romane auvergnate*, dans le *Bulletin archéologique*, 1899, p. 419.

(4) M. PLAT revendique cette priorité pour la Touraine et pour l'église de Beaulieu-les-Loches, laquelle «pourrait... remonter» à 1040 environ, si l'on en juge par la comparaison d'un chapiteau de Beaulieu avec un chapiteau de la Trinité de Vendôme. Cette opinion se heurte à une double objection: 1° En 1040, la Provence et la Catalogne faisaient couramment des églises voûtées. 2° Le procédé est très risqué, de s'en tenir à deux chapiteaux pour dater deux édifices: les tailleurs d'images ont quelquefois imité des chapiteaux qui étaient déjà anciens au moment de cette imitation; par exemple, sous le clocher de la collégiale de Saint-Emilion, un chapiteau du XIII^e siècle est de type fort archaïque.

L'origine des doubleaux nous retiendra moins longuement. «L'arc-doubleau, dit Viollet-le-Duc, est l'arc qui, partant d'une pile à l'autre dans les édifices voûtés, forme comme un nerf saillant sous les berceaux, ou sépare deux voûtes d'arêtes» (1). C'est, en autres termes, l'arc qui, faisant saillie sous le creux de la voûte, double cette dernière. De cette définition il résulte que nous n'avons pas à nous occuper des arcs transversaux qui portaient les charpentes apparentes dans certaines églises de Normandie. Nous ne ferons pas davantage état de ces bandeaux taillés à même les voussoirs et qui forment sous les culs-de-four de certaines absides provençales (2) des arcs simulés, soit transversaux, soit rayonnant autour de la clef (3); ces arcs simulés sont peut-être faits à l'imitation de véritables doubleaux, mais ce sont de pseudo-doubleaux, des apparences de doubleaux (4), procédant, autant qu'on en puisse juger, des arcs noyés dans les culs-de-four romains, dont M. Jules Formigé a donné naguère une si intéressante analyse (5).

Quelle est la raison d'être des doubleaux? Les archéologues répondent volontiers que ces nervures ont pour objet de localiser la poussée des voûtes; ce faisant, les archéologues cèdent à une tendance contre laquelle ils ne se défendent pas assez et qui les porte à chercher sous toutes les combinaisons un calcul de statique. Il est si tentant de fournir à tout propos, en termes techniques, des explications techniques!

En réalité, l'objet des doubleaux est multiple. Ils ont pu servir provisoirement de cintre et porter, pendant la construction, les couchis sur lesquels on maçonnait la voûte (6). Ils ont pu former l'ossature, la carcasse d'une voûte de blocage, sur l'intrados de laquelle ils s'enlevaient en saillie (7). Quelquefois, ils étré sillonnent les supports: tel paraît être leur rôle dans les couloirs de rez-de-chaussée à l'amphithéâtre de Nîmes (fig. 1), où je crois savoir que le berceau s'interrompt au-dessus de ces arcs. Dans certains cas, ils ont dû être destinés à faciliter les raccords des compartiments de voûtes et à dissimuler les imperfec-

(1) VIOLLET-LE-DUC: *Dictionnaire raisonné d'architecture*, t. I, p. 54.

(2) Saint-Restitut, Saint-Quinin de Vaison et la cathédrale de la même ville, Saint-Jean-du-Moustier d'Arles, Montmajour, Le Thor (R. DE LASTEYRIE, *Mémoires des Antiquaires de France*, t. XLIX, 1888, p. 49, et *Architecture religieuse romane*, pp. 415-416 et fig. 435).

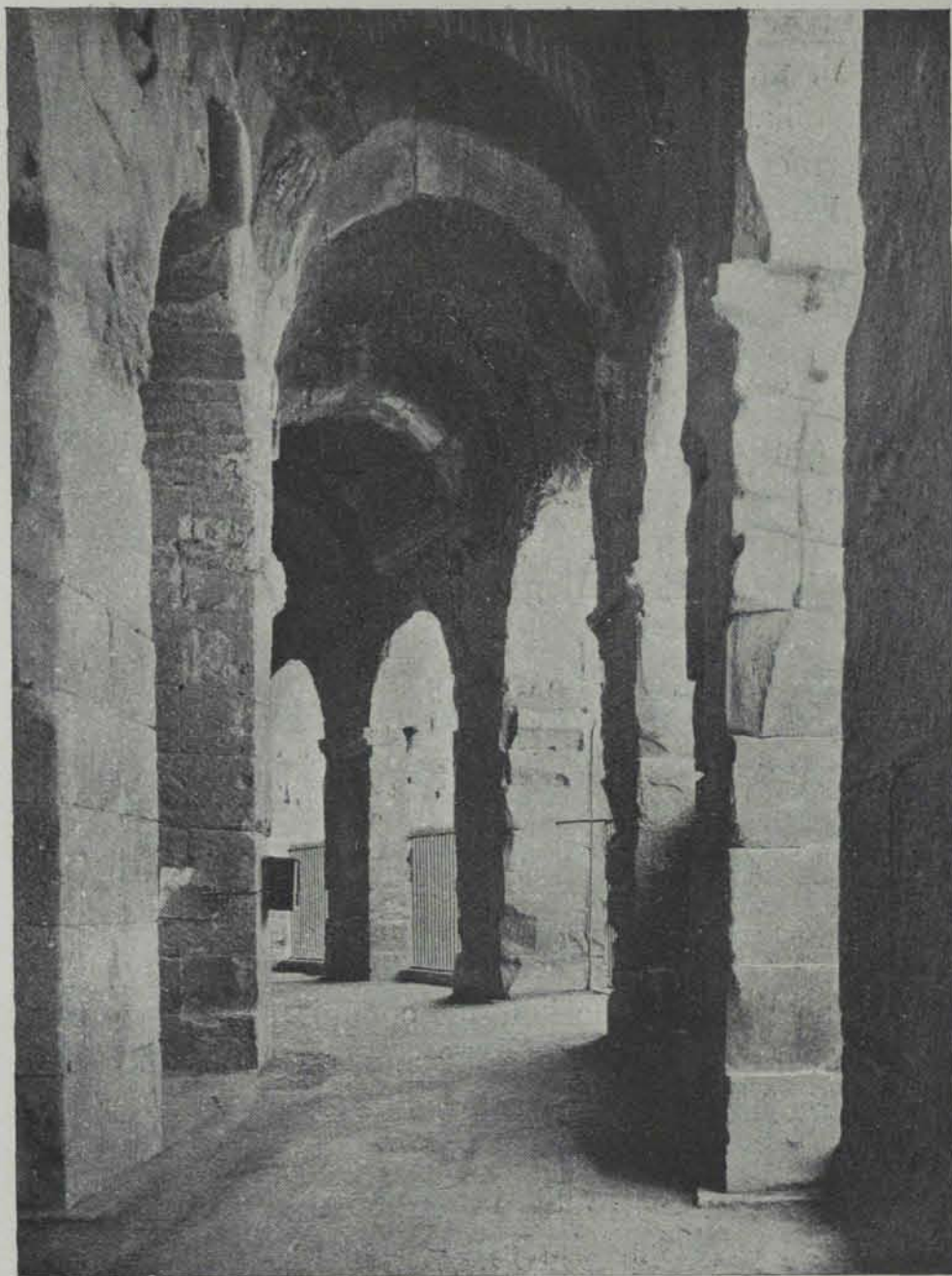
(3) On a songé à chercher dans ces fausses nervures l'origine de la croisée d'ogives. Outre que les fausses nervures des absides provençales ne sont pas portantes mais simplement décoratives, on ne les aurait pas rapprochées des ogives si on s'était rendu compte plus exactement de ce qu'est une ogive, de ce qu'est un doubleau. L'ogive et le doubleau ne se distinguent pas d'après la direction que prend la projection sur le plan: dans la voûte sexpartite, les ogives transversales ne sont pas des doubleaux; dans les nefs normandes, les arcs transversaux qui soutiennent la charpente ne sont pas davantage des doubleaux; dans les absides provençales, les nervures, même si elles portaient, ne seraient pas des ogives. Le doubleau est profilé sous le creux de la voûte, dans un plan vertical perpendiculaire à l'axe de cette voûte; l'ogive est profilée sous l'arête saillante qui résulte de la rencontre de deux berceaux.

(4) Il existe quelque chose d'analogue dans l'abside de l'église Saint-Pierre, de Barcelone (PUIG Y CADA-FALCH, *op. cit.*, p. 117, fig. 36).

(5) JULES FORMIGÉ: *Note sur des voûtes romaines nervées à Arles*, dans le *Bulletin Monumental*, 1913, pp. 126 et ss.

CHOISY: *Histoire de l'architecture*, t. I, p. 517.

(7) M. Gsell signale hypothétiquement cette combinaison dans les environs de Sétif (*Monuments antiques de l'Algérie*, t. II, p. 140). — Cfr. dans les *Basiliques chrétiennes de Tunisie*, de P. GAUCKLER, pl. V et XVI, les dessins très curieux de deux absides du Kef et de Tabarca.



(Cliché Brutails)

Fig. 1. — Amphithéâtre de Nîmes. Couloir du rez-de-chaussée

tions de ces raccords: cette considération concourt à expliquer la présence des doubleaux sous les berceaux annulaires polygonaux qui couvrent les bas-côtés d'Aix-la-Chapelle (1). Les doubleaux pouvaient répondre à une recherche décorative: au Nymphée de Nîmes, le berceau, lisse à l'extrados, est fait d'anneaux alternativement plus épais et plus minces, de sorte qu'à l'intrados les premiers ressortent sur les seconds; ces doubleaux ne donnent pas à la voûte plus de solidité; les claveaux en retraite reposent à peine sur une étroite feuillure des claveaux en saillie, et le tout est solidement accroché par

des goujons: la combinaison est surtout, sinon exclusivement, décorative. Enfin, dans des édifices bien compris, on a tiré parti des arcs doubleaux en vue de supporter les voûtes et d'en transmettre les pesées aux supports.

Le doubleau peut donc avoir, même simultanément, des fins très diverses. On n'a pas étudié, que je sache, le rôle de cintre provisoire ni d'étrésillon qu'il aurait joué au Moyen Âge; bien que j'aie examiné un nombre assez élevé de doubleaux romans, je n'ai jamais observé qu'ils aient servi à porter des couchis (2); mais il saute aux yeux qu'un grand nombre ont été employés à fractionner les voûtes et à les soutenir.

(1) R. DE LASTEYRIE: *op. cit.*, p. 145, fig. 129.(2) Contre, voir VIOLLET-LE-DUC: *Dictionnaire d'architecture*, au mot *Construction*, t. IV, p. 23, fig. 12.

En ce qui concerne les doubleaux couvre-joints, la question se pose différemment, suivant que le berceau est polygonal ou rectangulaire, d'axe brisé ou d'axe rectiligne: sous le berceau rectiligne, il n'y a pas de raccords à simplifier, à moins que la modicité des ressources n'ait obligé à construire la voûte en plusieurs fois.

On sait que le Moyen Âge, qui manquait d'argent pour entretenir de vastes chantiers, avait une tendance à fragmenter ses édifices, à diviser ses voûtes en compartiments. C'est l'une des raisons pour lesquelles les maîtres d'œuvre multiplièrent les doubleaux en général et abandonnèrent la voûte d'arêtes romaine, berceau lisse traversé par d'autres berceaux, pour une succession de petites voûtes bombées, séparées par des doubleaux. Les contrées françaises les plus éloignées l'une de l'autre ont construit des voûtes d'arêtes sur doubleaux à la fin du X^e siècle et au commencement du XI^e: déambulatoire de la Couture du Mans, bas-côté de Bernay⁽¹⁾, crypte de Saint-Martin-de-Canigou⁽²⁾. Il se peut, au surplus, que les premiers maîtres d'œuvre romans aient pris l'idée de cette voûte dans le fonds de traditions et de formules qui leur était légué par l'époque précédente.

Le berceau sur doubleaux ne vient pas de l'Auvergne, où l'un des caractères de l'église romane est précisément de n'avoir pas de doubleaux sur la nef; il ne vient pas de la région poitevine, où les plus anciens piliers sont faits pour porter des voûtes lisses; il vient, suivant toute probabilité, du littoral méditerranéen, Provence et Languedoc, où les berceaux à doubleaux et les piliers à ressauts se trouvent constamment. Le Roussillon et la Catalogne conquirent ce genre de voûte dès le début du XI^e siècle⁽³⁾: il existe, par exemple, des berceaux surbaissés sur doubleaux dans la partie Ouest de la crypte à Saint-Martin-de-Canigou⁽⁴⁾ et un doubleau dans la nef supérieure de la même église; mais il semble que l'usage de ce procédé ne soit pas la règle dans les pays catalans, comme il l'est en Provence⁽⁵⁾.

Si l'on examine les grandes arcades ménagées entre la nef et les bas-côtés dans les églises romanes, on constate que souvent ces arcades ont été pratiquées à reprises: sous l'arc principal sont bandés un ou deux rouleaux concentriques

(1) *Congrès archéologique de France, LXXV^e session*, (Caen, 1908), t. II, p. 592.

(2) PUIG Y CADAVALCH: *L'Arquitectura romànica a Catalunya*, t. II, p. 126; voir aussi les dessins de M. de Nœll, dans le *Congrès Archéologique, LXXIII^e session* (Carcassonne, 1906), après la p. 156.

(3) M. PUIG Y CADAVALCH a consacré un chapitre de son ouvrage aux «églises de plan basilical avec doubleaux, des débuts du XI^e siècle» (*L'Arquitectura romànica a Catalunya*, t. II, pp. 145 et ss.).

(4) V. l'un des dessins de M. de Nœll cités à l'avant-dernière note.

(5) «A quelques exceptions près (Saint-Michel-de-Grandmont), toutes nos voûtes sont renforcées par un ou plusieurs arcs doubleaux» (BONNET: *Antiquités et monuments de l'Hérault*, p. 358). — «C'est une loi immuable qu'un doubleau sépare chaque travée» (dans les églises de la région Nord-Est du diocèse d'Uzès) (LABANDE: *Etudes d'histoire et d'archéologie romane*, p. 36). — «Les voûtes» des églises provençales «sont toujours portées sur des doubleaux, généralement doublés» (R. DE LASTEYRIE: *Architecture religieuse romane*, p. 414). — C'est l'une des différences les plus marquées entre la Provence et le Roussillon: l'architecture romane roussillonnaise est une variante de l'architecture provençale; mais les berceaux lisses y sont fréquents, aussi bien que les nefs dépourvues de fenêtres.

à cet arc, mais moins profonds, à la façon d'un doubleau simple ou double sous un berceau.

Les Romains, pour faire des arcs plus résistants, doublaient volontiers les files de claveaux: tantôt ces claveaux s'engrènent l'un dans l'autre (fig. 2);

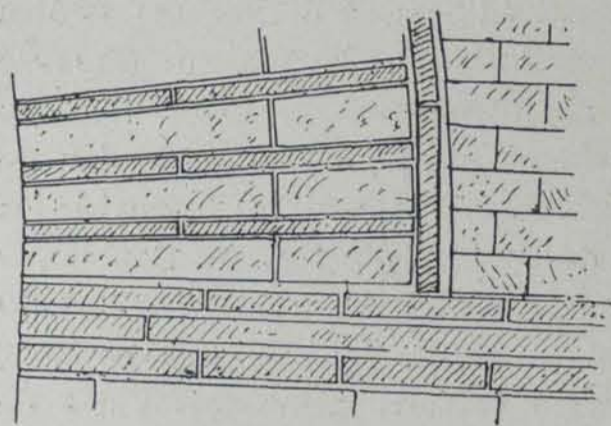


Fig. 2. — Appareil d'arc romain

et leurs têtes affleurent les mêmes plans verticaux ⁽¹⁾. Rivoira ⁽²⁾ a publié la vue d'une église de Brescia qui serait du VIII^e siècle et où les grandes arcades à deux rouleaux sont ainsi comprises. Dans certains cas, par exemple pour faire déboucher une absidiole, le constructeur a pu être conduit à tourner deux arcs, concentriques ou non, mais qui n'adhèrent pas l'un à l'autre: entre l'extrados du plus petit et l'intrados du plus grand, le vide est comblé par une maçonnerie faite d'assises horizontales. On

en peut voir un exemple au baptistère de Poitiers ⁽³⁾. Quant aux arcades où les ressauts proviennent de l'inégale profondeur des rouleaux s'emboîtant l'un dans l'autre, elles appartiennent au style roman.

Ce mode de construction des grandes arcades entraînait des coupes de pierre plus compliquées et un déchet plus considérable; aussi a-t-il été tardivement adopté en un pays de montagne, comme l'Auvergne, où les matériaux sont durs et où la pierre de taille, rendue à pied d'œuvre, est coûteuse. La Catalogne elle-même ne fit pas de bonne heure les grandes arcades à deux rouleaux. Il faut ajouter que, fort avant dans la période romane, des constructeurs ont répugné à bander des nervures de renforcement sous les berceaux et sous les arcs: c'est ainsi que, dans certaines églises à coupes qui appartiennent au XII^e siècle avancé, les piliers bruts massifs portent de larges arcs également nus. Et même en dehors des églises à coupes, de nombreuses églises romanes présentent des grandes arcades percées carrément et sans ressaut.

Il ne semble pas que les grandes arcades à un ou plusieurs ressauts aient été en usage avant la fin du X^e siècle; du moins en ai-je vainement cherché dans les églises où les archéologues s'accordent à voir une œuvre pré-romane.

Ce doublement des arcs est, d'ailleurs, l'un des traits par où se distingue le

(1) Voir, par exemple, des arcs à deux et à trois rouleaux aux bains de Trèves, dans CAUMONT: *Archéologie gallo-romaine*, 2^e édition, p. 172.

(2) *Le origini dell'architettura lombarda*, t. I, p. 185.

(3) ENLART: *Manuel d'archéologie. Architecture religieuse*, fig. 58, après la p. 190. — Voir un arc du même genre, qui appartient à l'église Saint-Jean-l'Évangéliste de Ravenne, dans RIVOIRA, *op. cit.*, t. I, p. 6, fig. 10. — Vers 910, un évêque de Sens, «ob roboris firmitatem, subtus arcus priores, alios fieri jussit marmoreis columnis subnixos». Quicherat (*Mélanges, moyen âge*, p. 143) a compris qu'on fit un remplage dans l'arcade; n'aurait-on pas plutôt renforcé l'arc en le doublant d'un rouleau?

plus nettement l'architecture de la Provence et de la Bourgogne. On peut avec vraisemblance, sinon avec certitude, placer dans ces régions le berceau des grandes arcades à reprises.

C'est une loi bien connue dans l'architecture du Moyen Âge que la figure du pilier est commandée par la charge qu'il supporte, par les arcs ou la voûte dont il reçoit la pesée. A mesure que la formule romane se développe, le pilier se complique: si la maîtresse voûte et la voûte latérale sont à doubleaux, le pilier dessine en plan une croix; si les grandes arcades et les doubleaux sont à deux rouleaux, le pilier est



Fig. 3. — A Spalato

(Cliché Brutails)

armé de pilastres ou de colonnes engagées, dont chacun correspond à la retombée d'une de ces membrures. Mais il peut se présenter, avant l'âge roman, des cas où la fonction dévolue au pilier tend à faire de celui-ci un faisceau de pilastres. Viollet-le-Duc ⁽¹⁾ a montré comment, dans la voûte d'arêtes, le souci de dégager les arêtes dès la naissance oblige à faire sortir les pilastres de la masse du pilier. D'autre part, supposons une basilique non voûtée: à l'intersection de la nef et du transept, le pilier peut avoir à porter quatre arcs et être découpé de façon à présenter quatre dossierets ⁽²⁾. Ainsi, tandis que des édifices romans,

(1) *Dictionnaire raisonné d'architecture*, t. IX, p. 484.

(2) C'est le cas au transept de Saint-Philbert-de-Grandlieu, qui est antérieur à l'âge roman. Voir le plan dans R. DE LASTEYRIE: *L'Eglise Saint-Philbert-de-Grandlieu* (extrait des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XXXVIII), p. 27.

même à arcs transversaux comme la nef de Tournus ⁽¹⁾, ont des piliers cylindriques ⁽²⁾, d'autres édifices pré-romans ont des supports dont le plan affecte la forme d'une croix grecque. De ces derniers on verra toute une collection dans l'ouvrage de M. de Lasteyrie: Saint-Pierre de Rome (p. 12), Parenzo (p. 25), Sainte-Agnès de Rome (p. 32), Tingad (p. 47), etc. ⁽³⁾.

Il n'en est pas moins vrai que les supports pré-romans sont en général simples et légers ⁽⁴⁾, que l'usage courant des piliers à pilastres ou à colonnes engagées est l'une des notes de l'architecture romane et que, sauf de rares exceptions ⁽⁵⁾, les piliers qui projettent plus de huit angles saillants appartiennent au plus tôt à cette architecture.

Les archéologues ont quelquefois équivoqué sur ce point, en partie à cause d'une méprise singulière: un pilier qui dessine sur le sol une croix simple et qui a huit angles saillants est dit *cruciforme*; si un pilier est plus découpé et s'il compte douze ou seize angles saillants, on l'appelle également *cruciforme*. Or, des archéologues ont insuffisamment distingué ces espèces de supports; ils ont raisonné sur le mot, non sur les choses très dissemblables que ce mot désigne: de ce que l'époque carolingienne a peut-être laissé des piliers cruciformes simples dans la cathédrale de Chartres, on conclut qu'elle a pu laisser des piliers cruciformes compliqués à Saint-Philbert-de-Grandlieu et que ce genre de supports a vu le jour dans la vallée de la Loire.

Des piliers cruciformes auraient existé très anciennement à la cathédrale d'Orléans, à Saint-Lubin de Suèvres, à Saint-Martin d'Angers, à Saint-Philbert-de-Grandlieu, enfin à la cathédrale de Chartres. Saint-Martin d'Angers doit être écarté; on n'a qu'à jeter les yeux sur le plan ⁽⁶⁾ pour se rendre compte qu'il ne s'agit pas, à proprement parler, de piliers cruciformes. La cathédrale d'Orléans, incendiée en 989, a été rebâtie peu après ⁽⁷⁾; les piliers y sont de l'extrême fin du X^e siècle. Le pilier de Chartres remonte au-delà de 1020 ⁽⁸⁾; il semble que c'est tout ce qu'on en peut dire avec certitude; mais la figure de ce pilier n'est pas inconciliable avec le IX^e siècle, dont on a parlé ⁽⁹⁾.

(1) Je ne vise pas ici les églises, comme Saint-Nectaire, qui ont des doubleaux sur les bas-côtés seuls.

(2) Les piliers cubiques sont communs sous des berceaux lisses dans les églises romanes de la Catalogne et du Roussillon.

(3) Des constructions byzantines ont des piliers en forme de croix; telle cette citerne de Nicomédie publiée par TEXIER: *Description de l'Asie Mineure*, t. I, fol. 2, ou l'église de Trébizonde publiée par M. DE LASTEYRIE, *Architecture religieuse romane*, p. 133. — La basilique d'Enchir-Krima (GAUCKLER, *Basiliques de Tunisie*, pl. XI) a des piliers qui sont armés d'un dossier du côté du collatéral, comme l'église Saint-Eustorge de Milan, qui paraît dater du X^e siècle (CATTANEO: *L'Architecture en Italie du VI^e au XI^e siècle*, p. 245; RIVOIRA: *Orig. dell'architettura lombarda*, t. I, p. 285; R. DE LASTEYRIE: *L'architecture religieuse à l'époque romane*, p. 179).

(4) Je me permets de renvoyer à ce que j'ai dit des supports isolés pendant l'époque latine, dans le *Bulletin Monumental* de 1902, pp. 129 et ss.

(5) A titre d'exception, je signale les piliers de la basilique Julia, au Forum (284-303), qui projettent douze angles saillants (RIVOIRA: *Orig. dell'architettura lombarda*, t. II, p. 489).

(6) Voir ce plan dans *Congrès archéologique, LXXVII^e session* (Angers, 1910), t. I, après la p. 198.

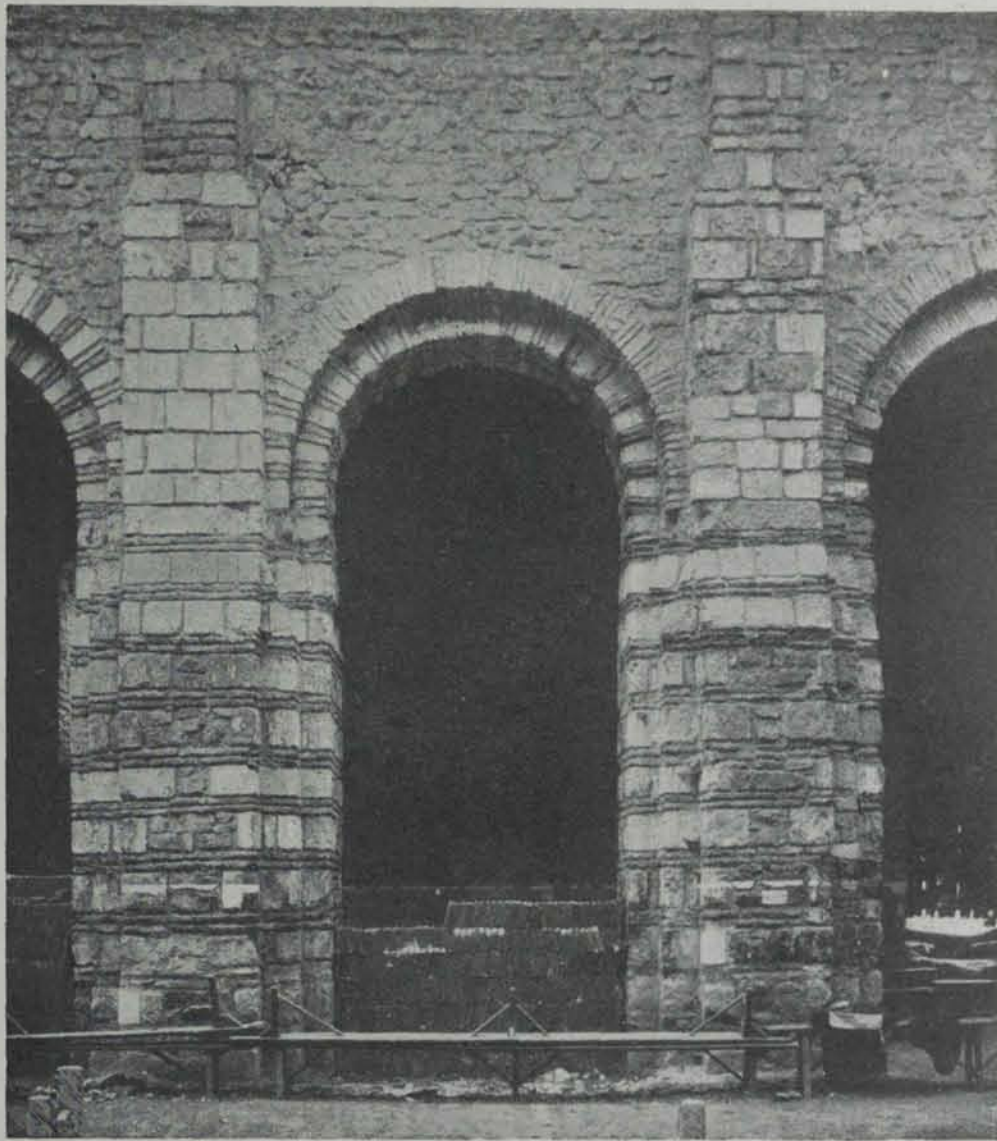
(7) *Bulletin Monumental*, 1904, p. 317.

(8) «Le pilier cruciforme de Chartres est bien une œuvre carolingienne, comme la petite crypte qui se trouve sous le maître-autel, car l'évêque Fulbert entourera ce caveau d'un déambulatoire après l'incendie de 1020» (LEFÈVRE-PONTALIS, *Bulletin Monumental*, 1904, p. 362).

(9) MERLET: *La Cathédrale de Chartres*, dans la collection des *Petites monographies*, p. 14.

Ces piliers d'Orléans et de Chartres sont cruciformes simples. Quant aux piliers, plus compliqués, de Suèvres et de Saint-Philbert-de-Grandlieu, ils supposent des arcs à ressauts et sont beaucoup plus romans que les précédents.

J'ai longuement expliqué jadis pourquoi les piliers de Saint-Philbert (fig. 4) ne peuvent pas être carolingiens; je m'en tiens à cette opinion. Restent les piliers de Suèvres: ils sont à joints épais et montrent des tuileaux dans quelques joints



(Cliché Brutails)

Fig. 4. — Piliers cruciformes de Saint-Philbert-de-Grandlieu

montants. Nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de ce critérium pour dater les constructions. Les impostes des piliers de Saint-Lubin ne rappellent aucunement ce que nous savons des impostes du IX^e et du X^e siècles; outre qu'elles font retour d'équerre sur la face antérieure des piliers, leur profil, plein sans lourdeur, donne l'impression d'une bonne moulure romane. Enfin, si mes notes de voyage sont exactes, les deux piliers en question font face à deux autres qui sont appareillés semblablement; une voûte d'arêtes est jetée sur cette tra-

vée de nef, que des arcades à reprises font communiquer avec les collatéraux: tous ces caractères peuvent-ils s'accommoder d'une date aussi reculée que la période carolingienne?

Les premières églises normandes du XI^e siècle ne paraissent pas avoir eu de piliers composés. En Poitou, les plus anciens piliers romans furent cylindriques. L'Auvergne emprunta les piliers avec colonnes engagées à une autre province; chez elle, ces colonnes restent souvent inutilisées sous les grandes arcades. M. Puig y Cadafalch a réuni toute une série d'exemples catalans de piliers cruciformes simples qui sont de l'an 1000 environ: Casseres, consacré en 1006, et, en Roussillon, Saint-Martin-de-Canigou, crypte et église supérieure, Fuilla, consacré en 1031, crypte de Saint-Michel-de-Cuxa (1). On a signalé des piliers à pilastres dans la partie de Saint-Trophime d'Arles qui remonterait environ au troisième quart du X^e siècle (2).

Les piliers composés étaient dans la logique de l'évolution romane: un peu plus tôt, un peu plus tard, ils ont peut-être été imaginés sur plusieurs points. Je suis porté à croire que l'une des contrées où ils sont apparus d'abord est la Provence.

Cela est vrai, du moins, des piliers à pilastres. Quant à ceux qui sont armés de colonnes engagées, ils dérivent, autant qu'on en puisse juger, de ces colonnes adossées que les Mérovingiens et les Carolingiens, après les Romains, dressèrent sous les arcs, comme à Saint-Jean de Poitiers, à Germigny (3) ou dans le transept de Saint-Philbert-de-Grandlieu. Mais je ne saisis pas où s'est opérée la transformation: je ne crois pas que ce soit en Provence ou en Catalogne (4). L'un des plus anciens spécimens est apparemment dans la crypte d'Auxerre, qui passe pour avoir été bâtie peu de temps après l'incendie de 1023 (5).

Au début de cette très brève étude sur le contrefort, il importe de le définir. Cela est d'autant plus utile qu'ici encore les archéologues sont trop portés à chercher sous les formes architecturales la solution d'un problème de statique et à prendre pour contreforts des pilastres ou des colonnes engagées dont le rôle

(1) PUIG Y CADAFALCH: *L'Arquitectura romànica a Catalunya*, t. II, pp. 146, 235, 126, 177.

(2) «La travée voisine du transept, avec ses murs latéraux en moyen appareil et ses piliers primitivement en forme de croix, présente en effet un caractère assez archaïque.» Le transept fut construit «un peu avant 972» et «un peu plus tard la travée qui le précède» (LABANDE: *Etude sur Saint-Trophime d'Arles*, dans le *Bulletin Monumental* de 1904, pp. 14, 15 et 41). — Corroyer (*L'Architecture romane*, p. 96, fig. 55) a figuré des piliers en forme de T dans le plan de l'église latine de Saint-Front, qui est du X^e siècle; M. l'abbé Roux, qui a fait de cette église une étude minutieuse, affirme que les piliers en question n'ont jamais eu pareille forme.

(3) STRZYGOWSKI a publié une église de Birbinkilisse, en Asie Mineure, avec des piliers renforcés de colonnes engagées (*Kleinasien*, p. 173, fig. 138); mais on sait que toutes les églises de Birbinkilisse ne sont pas aussi vieilles que le prétend cet archéologue (DIEHL: *Manuel d'art byzantin*, p. 83).

(4) La partie la plus ancienne de la cathédrale d'Elne remonte apparemment à la première moitié du XI^e siècle; elle renferme des piliers qui présentent du côté de la nef une colonne engagée. Je ne parle pas des autres colonnes engagées, qui ont été ajoutées.

(5) CH. PORÉE, *Congrès archéologique, LXXIV^e session* (Avignon, 1907), p. 169. — On peut, il est vrai, citer l'église de Bernay, qui fut commencée avant 1017; mais M. BILSON a démontré dans le *Bulletin Monumental* de 1911, pp. 403 et ss.: 1^o que la construction fut suspendue et reprise, et c'est au moment de cette reprise qu'on fit des colonnes engagées aux piliers; 2^o que cette église subit des influences étrangères à la Normandie.

est purement décoratif. Le contrefort, ainsi que son nom l'indique, est un organe de butée; c'est un renfort de maçonnerie élevé sur la face externe d'un mur, en vue d'assurer ce mur contre les effets d'une charge ou d'une poussée. Lorsqu'un maître d'œuvre a monté contre un mur de plus d'un mètre d'épaisseur des colonnes engagées mesurant 0 m. 15 à 0 m. 20 de diamètre, on ne peut vraiment pas considérer ces colonnes comme des contreforts. De même en est-il des bandes lombardes qui s'enlèvent de quelques centimètres à peine sur le parement d'un mur de 1 m. 20, comme à l'église de Fuilla (Pyrénées Orientales): ces bandes ne sont pas des contreforts.

La construction voûtée ne suppose pas nécessairement des contreforts: si les murs d'appui sont très massifs, le contrefort ne peut guère avoir d'efficacité appréciable. L'architecture gothique, toute muscles et nerfs, a donné au contrefort son maximum d'utilité: les éperons gothiques, très saillants, très robustes, épaulent des murs très minces.

La bâtisse romaine, surtout la bâtisse par concrétion, qui transformait la maçonnerie en un monolithe, se prêtait mal au jeu des poussées et au rôle des butées. Comme il fallait néanmoins épauler les constructions voûtées, l'architecte y employait les murs de refend⁽¹⁾. D'autre part, sur les bâtisses romaines on appliquait des ordres, des colonnes, des pilastres; tel bout de mur qui, à l'état brut, prend, dans une ruine romaine, un aspect de contrefort, était peut-être à l'origine, dans l'édifice intact, un pilastre richement ouvragé. Les constructeurs romains ont fait cependant des contreforts pour maintenir des murs ou des piles d'aqueducs très hauts⁽²⁾; ils en ont placé quelquefois autour des édifices polylobés, dans les angles rentrants formés par la rencontre des niches⁽³⁾.

La construction byzantine⁽⁴⁾ ignorait à peu près les contreforts, sauf pour serrer les coupes au-dessus des tambours. Saint-Vital (fig. 5), qui en possède autour de ses murs bas, est «une véritable exception»⁽⁵⁾. Cette exception s'explique si on admet, avec Rivoira⁽⁶⁾, que Saint-Vital a emprunté les contreforts, en même temps que d'autres dispositions, à la *Minerva Medica* de Rome; mais, à Saint-Vital, les contreforts sont construits sur les angles saillants du polygone; les contreforts du baptistère de Bielle⁽⁷⁾ rappellent bien davantage ceux de la *Minerva Medica*.

(1) CHOISY: *Histoire de l'architecture*, t. I, p. 528.

(2) Théâtre d'Aoste (RIVOIRA: *Orig. dell'architettura lombarda*, t. I, p. 341). Cfr. le contrefort attribué par l'auteur au VII^e siècle (même vol., p. 342).

(3) Plan d'un édifice romain et temple de Minerva Medica, à Rome (RIVOIRA, op. cit., t. I, pp. 341 et 73).

(4) M. DE VOGÜÉ a cité des contreforts dans un édifice du Haouran élevé avant le IV^e siècle: «C'est, dit-il, le plus ancien exemple que nous connaissions de l'emploi du contrefort comme élément de résistance à la poussée des voûtes» (*Syrie centrale*, p. 50). Il s'agit d'une salle qui présente des contreforts d'un seul côté, où le terrain est en contrebas; c'est un organe de soutènement, plus que de résistance à la poussée.

(5) CHOISY: *L'art de bâtir chez les Byzantins*, p. 125.

(6) *Op. cit.*, t. I, p. 73.

(7) Vue et plan dans RIVOIRA, même ouvr., t. I, pl. VI et p. 287. — M. de Vesly a fait connaître naguère des contreforts de l'amphithéâtre de Lillebonne qui mesurent 1^m10 de saillie et 1^m20 de largeur (*Bulletin archéologique*, 1916, p. 38, fig. 2).

Il n'y en avait pas à Germigny; du moins, Bouet, qui a donné de cette église une sagace analyse ⁽¹⁾, a figuré des murs lisses. Peut-être les contemporains des Mérovingiens et des Carolingiens ont-ils fait parfois de gros contreforts



Fig. 5. — Saint-Vital de Ravenne

(Cliche Brutails)

(1) BOUET: *L'église de Germigny*, dans le *Bulletin Monumental* de 1868, pp. 571 et 581; reproduit dans *Congrès archéologique*, LIX^e session (Orléans, 1892), pp. 255 et 263. — Par une méprise singulière, on étudie ordinairement l'église de Germigny dans son état actuel, telle qu'elle a été refaite par les Monuments historiques. Un archéologue bien connu, voulant critiquer les restaurations du dôme d'Aix-la-Chapelle, a pris comme type de l'architecture carolingienne l'église actuelle de Germigny (J. STRZYGOWSKI: *Der Dom zu Aachen und seine Entstehung*, *Ein Protest*. Leipzig, 1904).

semi-cylindriques; on en voit qui ont cette forme à Saint-Martin de Moissac et à Saint-Jean-de-Rousigue (Gard) (1).

Les archéologues provençaux pensent qu'il y avait, dès avant l'an mille, des contreforts plats sur les murs latéraux des églises de leur pays (2). Ces contreforts à peine saillants, dont la fonction est de chaîner la maçonnerie plus que de contenir la poussée, ont persisté à l'époque romane.

En outre, sur les flancs des vaisseaux non voûtés, on a fréquemment renforcé le mur au-dessous des fermes, qui tendaient à écraser et à renverser les appuis: c'est le cas à Saint-Remi de Reims (3), qui est de la première moitié du XI^e siècle (4).

Au total, je suis fort empêché de dire où ont été faits les premiers contreforts romans: ils apparaissent tard dans l'architecture catalane, qui est plutôt lourde et inorganique; je n'en vois pas au transept de Saint-Trophime d'Arles, ni dans les parties pré-romanes de la cathédrale de Vaison (5); mais M. Labande en signale dans l'église de Saint-Pierre, près Vénéjan, qu'il juge antérieure à l'an mille (6). Fulbert en avait construit dès 1020-1024, à sa cathédrale de Chartres, qui n'avaient pas moins de 0 m. 42 de relief (7); il en existe de peu de saillie (0 m. 16), à l'abside de Gourgé, que l'on date de 889-942 (8).

L'envahissement du plein sur le vide est la conséquence de la voûte. L'ingéniosité de la structure gothique a beaucoup atténué ce double inconvénient, car c'en est un d'augmenter le cube des maçonneries, qui coûtent, et de réduire les vaisseaux, qui servent. Néanmoins, même à l'époque gothique, la construction voûtée est plus trapue que la construction non voûtée: dans le plan de Notre-Dame de Paris, la surface des appuis égale 0.140 de la superficie totale; dans le plan de Saint-Paul-hors-les-Murs, elle n'est que de 0.112 (9).

Les pays qui ont été les premiers à édifier des églises voûtées ont été aussi les premiers à faire des murs épais.

Il convient, au surplus, d'établir parmi les constructeurs romans une distinction: certains demandent la solidité à l'accumulation des matériaux; d'autres

(1) LABANDE: *Etudes d'histoire et d'archéologie romane*, pp. 37-38. — Les contreforts sont exceptionnels dans les églises du Nord de l'Afrique (GSELL: *Monuments antiques de l'Algérie*, t. II, p. 141); on en peut cependant citer quelques exemples: la basilique de Ksar-el-Hammar, en Tunisie, a quatre contreforts sur chacune de ses faces courtes et sept sur chacune de ses faces longues, et la basilique de Segermes a deux contreforts à l'abside (GAUCKLER: *Basiliques chrétiennes de Tunisie*, pl. II et pl. X).

(2) LABANDE: *Etudes d'histoire et d'archéologie*, pp. 37-38; BONNET: *Antiquités et monuments de l'Hérault*, p. 326.

(3) VIOLLET-LE-DUC: *Dictionnaire d'architecture*, au mot *Contrefort*, t. IV, p. 284.

(4) R. DE LASTEYRIE: *L'Architecture religieuse à l'époque romane*, pp. 158-159.

(5) Voir le plan joint par M. LABANDE à son étude *La Cathédrale de Vaison*, dans le *Bulletin Monumental* de 1905, après la p. 254.

(6) *Etudes d'histoire et d'archéologie*, p. 38.

(7) MERLET, dans le *Bulletin Monumental*, LXIV, 1899, p. 281.

(8) BERTHELÉ: *Recherches sur l'histoire des arts en Poitou*, pp. 11 et ss.

(9) RONDELET: *Traité de l'art de bâtir*, t. III (Paris, 1805), p. 232. Le tableau donné par Rondelet est des plus instructifs; l'édifice le plus massif qu'il cite est le dôme des Invalides, 0.268; celui qui vient immédiatement avant est Saint-Pierre de Rome, 0.261.

à une utilisation plus judicieuse: sous la main des premiers, les maçonneries sont stables par leur masse inerte; l'œuvre des seconds résiste surtout par son ossature de doubleaux, de piliers et de contreforts. Ces derniers, bien qu'ils cherchent plus de légèreté, sont plus fidèles à l'idée romane. Aucun type d'église romane peut-être n'affirme l'importance de cette ossature autant que l'église provençale, avec ses doubleaux et grandes arcades à ressauts, avec ses arcs de décharge dans les murs de flanc.

Les maçonneries romaines sont très souvent formées d'un noyau de blocage entre deux parements de petit appareil: de distance en distance, le petit appareil est coupé d'assises de briques destinées à deux fins: d'abord, permettre au maçon de rectifier les assises, qui, sans cette précaution, onduleraient pitoyablement; ensuite, servir de boutisses et empêcher que le parement ne se détache du noyau.

Cette méthode exige des mortiers très solides. Du jour où l'architecte roman, qui n'avait que des mortiers médiocres, demanda aux murs une forte résistance, il dut substituer au petit appareil le moyen appareil et il supprima les assises de briques (1).

En outre, des morceaux de briques, des tuileaux ont pu être insérés dans quelques joints, joints de lit, joints montants surtout, afin de serrer des blocs ou de suppléer à l'insuffisance de leurs dimensions. Cette pratique, au dire de Quicherat, se constate dans certaines « constructions voisines de l'an 1000 » (2).

Tout cela est vrai dans l'ensemble, à condition qu'on évite de prêter à ces propositions une rigueur qu'elles ne comportent pas. Mais poser en principe que le petit appareil et les briques ont disparu avec le X^e siècle, affirmer d'un mur de petit appareil ou contenant des assises de briques ou des tuileaux qu'il est, pour ce motif, antérieur à l'an 1000, c'est aller au-devant de l'erreur.

L'appareil peut être archaïque à cause de traditions régionales, à cause de circonstances locales, à cause de nécessités de construction. Tous les archéologues autorisés s'accordent à dire que le bassin moyen de la Loire a gardé longtemps les vieilles habitudes carolingiennes en matière d'appareil (3); dans des fenêtres de la cathédrale de Fulbert, à Chartres (1020-1024), l'arc est composé de claveaux en pierre et de briques régulièrement alternés (4); on a signalé des briques placées verticalement, au XII^e siècle, dans les assises inférieures du clocher sud à Notre-Dame de Chartres (5). La combinaison des pierres et des

(1) Voir, par exemple, R. DE LASTEYRIE: *L'Architecture religieuse à l'époque romane*, p. 107.

(2) *Mélanges d'archéologie et d'histoire, moyen âge*, p. 445.

(3) QUICHERAT: *Mélanges, moyen âge*, p. 436 et p. 445; R. DE LASTEYRIE: *L'Architecture religieuse à l'époque romane*, p. 224; ENLART: *Manuel*, t. I, p. 213.

(4) MERLET: *Bulletin Monumental*, 1899, p. 281.

(5) LEFÈVRE-PONTALIS: *Bulletin Monumental*, 1904, p. 363. — Le même auteur a écrit: «L'usage de la brique dans les joints verticaux n'est pas particulier au X^e siècle» (*Mémoires des Antiquaires de France*, 1903, p. 75, note).

briques se peut voir au Mas d'Aire et à Sordès (Landes) (figure 6), dans des portions d'édifices qui ne sont pas antérieures au XIII^e siècle; à Aire dans une maison gothique. Ce peut être un compromis entre les usages du pays, lequel construisait en pierre, et les influences du Languedoc, lequel construisait en briques.

Les circonstances locales ont également agi sur l'appareil: chacun a pu observer que d'anciens édifices placés près d'une carrière ont été bâtis en matériaux de belles dimensions, et que d'autres, situés à proximité d'une ruine antique, ont été cons-



Fig. 6. — Église abbatiale de Sordès (Landes) (Cliché Brutails)

truits, à une date moins reculée que les précédents, en petit appareil romain. A Saint-Philbert-de-Grandlieu, une fenêtre qui n'est pas antérieure au XV^e siècle a des jambages de pierres et briques: si on en cherche la raison, on est induit à penser que le constructeur aura voulu reproduire l'appareil des parties les plus vieilles de l'église; je ne vois pas pourquoi un maître d'œuvre de l'an 1100 n'en aurait pas fait autant.

Il faut enfin, ici comme partout, compter avec l'initiative de l'architecte et avec les nécessités constructives: le maître d'œuvre de la cathédrale romane de Tarbes a employé la pierre et la brique; M. Caddau, qui a consacré une monographie à cet édifice, déclare qu'il n'en connaît pas d'autre dans la région qui soit ainsi maçonné⁽¹⁾. Des contrées, comme le Roussillon, ont construit jadis et

(1) *Revue des Hautes-Pyrénées*, 1909, p. 139.

construisent encore des murs de galets avec assises de briques; dans la vallée de la Garonne, vers Marmande, ce procédé est en honneur. Des cahiers des charges tout récents prescrivent de placer des tuileaux dans des joints béants; ces fragments de briques abondent dans les joints verticaux et horizontaux d'un mur élevé, au XIX^e siècle sans doute, devant l'église d'Aubeterre (Charente).

On voit combien il est périlleux d'attribuer à ces variétés d'appareil une signification chronologique précise. Et vraiment, quand on se trouve en présence d'architectures qui sont par ailleurs franchement romanes, on aurait tort de se laisser impressionner par la présence de briques au point de bouleverser les règles les plus sûres de l'archéologie médiévale.

De ce qui précède il résulte que l'appareil moyen et sans briques n'est sûrement pas une innovation due aux architectes des bords de la Loire. Les monuments et les textes nous apprennent qu'il a été employé fort anciennement sur divers points ⁽¹⁾; il est difficile de dire d'où il est sorti.

Le plan du chevet à déambulatoire, c'est-à-dire à bas-côté enveloppant, et à chapelles rayonnantes est l'une des notes de l'art roman. On a pensé voir à Saint-Martin de Tours un déambulatoire remontant à la période 903-919. Je me permets de croire à une méprise.

Le déambulatoire dont il s'agit aurait été retrouvé, il y a quelques années, au cours de fouilles conduites dans le plus grand mystère. Alors que l'étude des fouilles est toujours très délicate, il n'était possible de visiter celles-là que dans des conditions défavorables, de sorte que l'on est réduit à raisonner sur des constatations faites par deux archéologues qui vieillissaient de parti pris les vestiges par eux découverts. A ces constatations incertaines on peut opposer les faits certains que voici. Ce chevet à déambulatoire ne ressemble à aucun monument connu; les murs en sont plus épais que ceux d'une église romane quelconque. Tellement épais que, si l'on suppose, comme il est logique, une épaisseur approchant pour les murs intérieurs entre rond-point et déambulatoire, il est impossible de loger ces derniers murs. Le massif entre deux chapelles rayonnantes consécutives atteint 4 mètres, tandis que le débouché de chaque chapelle est inférieur à 2 mètres. Contrairement à la règle, les chapelles rayonnantes sont tangentes entre elles aux naissances. Le déambulatoire aurait été éclairé indirectement et insuffisamment par les fenêtres des chapelles. Les parements ne présentent aucun ressaut, contrefort ou pilier. Si l'on ajoute que le chevet du XI^e siècle repose tout entier sur cette construction attribuée au X^e, on peut conclure jusqu'à preuve du contraire, qu'il s'agit, non pas de

(1) Les deux exemples classiques, Cahors et la crypte de Saint-Maixent, appartiennent à l'Ouest et au VII^e siècle; mais il existe d'autres maçonneries pré-romanes en moyen appareil. M. Enlart (*Manuel*, t. I, p. 179) cite la crypte de Saint-Médard de Soissons.

deux églises successives, mais de l'église du XI^e siècle et de ses fondations, ce qui permet de faire rentrer le déambulatoire de Saint-Martin de Tours dans un groupe de chevets analogues élevés entre 990 et 1050 environ: la Couture du Mans, Saint-Aignan d'Orléans, la Trinité de Vendôme, Beaulieu-lès-Loches, Saint-Julien du Mans, cathédrales de Nantes, Chartres, Angers et probablement Orléans.

L'existence de ce groupe de déambulatoires est un fait d'autant plus important qu'en dehors de là les plans analogues et aussi anciens sont rares. On peut donc affirmer que ce type de chevet a eu de bonne heure, entre Orléans et Le Mans, une fortune singulière. Quant à soutenir qu'il a été imaginé en Touraine, c'est vraisemblablement aller trop loin. On ne saurait oublier, en effet, que lorsque le roi Robert construisit Saint-Aignan d'Orléans, consacré en 1029, il prit modèle pour le chevet sur la cathédrale de Clermont⁽¹⁾. Or, dans cette cathédrale, qui passe pour avoir été consacrée en 945, la crypte est entourée à l'Est, sinon d'un déambulatoire, du moins d'un rudiment de déambulatoire, d'un couloir sur lequel s'ouvraient, semble-t-il, des chapelles rayonnantes de plan carré⁽²⁾.

Ce couloir tournant, qui assurait la circulation autour d'un autel vénéré ou de reliques célèbres, était presque nécessaire dans certaines cryptes: la crypte de la cathédrale à Torcello se réduit à un couloir et une abside⁽³⁾; la crypte de Souvigny (Allier) a en tout un couloir et cinq chapelles rayonnantes⁽⁴⁾; la crypte de Saint-Aphrodise de Béziers, attribuée à l'époque pré-romane par l'excellent archéologue qui en a écrit en dernier lieu comprend un bas-côté qui enveloppe un compartiment central⁽⁵⁾.

Il faut, on le sait, remonter très haut pour trouver l'idée première du déambulatoire⁽⁶⁾. Peut-être l'Auvergne a-t-elle eu l'initiative des chapelles rayonnantes. On peut croire qu'à la région ligérienne revient le mérite d'avoir développé le programme et arrêté le type grandiose de ces amples chevets qui sont l'une des gloires de l'architecture religieuse romane.

On ne saurait oublier cependant que, si nous étudions sur la carte la ré-

(1) «Caput autem ipsius monasterii fecit miro opere, in similitudinem monasterii sanctæ Mariæ, matris Domini, et sanctorum Agricolæ et Vitalis in Claromonte constituti» (Chronique d'HELGAUD, *Recueil des historiens de France*, t. X, p. 110).

(2) Voir le plan de cette crypte dans H. DU RANQUET, *La Cathédrale de Clermont-Ferrand* (coll. des *Petites monographies*), p. 35. — Voici ce qu'en dit VIOLLET-LE-DUC: «Des fouilles, exécutées dans le sanctuaire de la cathédrale de Clermont, sous la direction de M. Mallay et la nôtre, viennent de faire reconnaître l'ancien plan de la cathédrale primitive, qui date du X^e au XI^e siècle; ces fouilles ont laissé voir quatre chapelles autour du bas côté du sanctuaire, comme dans l'église de Notre-Dame du Port» (*Dictionnaire d'architecture*, au mot *Chapelle*, t. II, p. 456, note).

(3) Voir le plan dans CATTANEO: *L'Architecture en Italie du VI^e au XI^e siècle*, p. 284. — A Torcello, le couloir n'enveloppe pas l'abside, il passe devant l'autel.

(4) *Congrès archéologique, LXXX^e session* (Moulins, 1913), p. 204.

(5) BONNET: *Antiquités et monuments de l'Hérault*, p. 332. — Cfr. le plan des parties carolingiennes de la crypte à la cathédrale de Chartres, dans le *Bulletin Monumental* de 1903, après la p. 392, et en tête de la monographie de M. MERLET.

(6) RIVOIRA mentionne une abside ajourée d'arcs sur colonnes, mais sans bas-côté tournant, à Saint-Jean-l'Évangéliste de Ravenne, qu'il attribue au V^e siècle (*Origini dell'architettura lombarda*, t. I, p. 27).

partition des écoles qui admettent couramment le déambulatoire, nous constatons la diffusion de ce type autour du Massif central: écoles d'Auvergne et de Languedoc ⁽¹⁾, école du Poitou, école de l'Île-de-France, du moins en partie, école de Bourgogne; il n'existe pour ainsi dire pas en Provence ⁽²⁾, en Saintonge ⁽³⁾ et Bordelais ⁽⁴⁾, en Périgord ⁽⁵⁾, en Normandie ⁽⁶⁾, dans les pays rhénans ⁽⁷⁾ et il est rare dans partie de l'école française. D'ailleurs, le plan de la nef à collatéraux ne se trouve guère dans les églises des Charentes, du Périgord et du Bordelais, et il est loin d'être commun en Provence, même pour les édifices importants: on dirait que le plan dépourvu de déambulatoire et de bas-côtés répond, dans tout le Midi, à une couche archéologique ancienne et que le plan languedocien de Saint-Sernin de Toulouse, à déambulatoire et bas-côtés, représente une alluvion descendue des plateaux de l'Auvergne.

L'introduction de la sculpture historiée, de la statuaire dans la décoration architecturale ne peut pas être attribuée aux pays du Nord ou de l'Est, non plus qu'à la vallée de la Loire. C'est un fait bien connu que pendant longtemps l'école normande s'en tint à des ornements géométriques ⁽⁸⁾. Dans le territoire de l'école française, la sculpture, au XI^e siècle, laissait fort à désirer ⁽⁹⁾. Les chapiteaux de l'école rhénane «sont généralement d'une pauvreté et d'une monotonie extrême» ⁽¹⁰⁾. Quant aux pays de Loire, nous savons par un récit célèbre quelle surprise deux angevins cultivés éprouvèrent lorsque, au début du XI^e siècle, ils se virent en présence des statues-reliquaires de Conques et d'Aurillac ⁽¹¹⁾.

Est-ce à dire, comme on l'a soutenu, que la statuaire médiévale a pris naissance dans le Massif central ⁽¹²⁾? Doit-on, suivant la thèse de M. de Lasteyrie ⁽¹³⁾, en chercher l'origine dans le Midi? La question est d'autant plus embarrassante qu'on ne saurait *a priori* faire entrer en compte les influences

(1) Je vise ici le groupe des églises dont Saint-Sernin de Toulouse est le spécimen le plus magnifique; dans le département de l'Hérault, pas une église n'est à déambulatoire (BONNET: *Antiquités et monuments de l'Hérault*, p. 349).

(2) «Les plus grands édifices n'ont qu'une nef de peu de travées, munie de bas-côtés et coupée par un transept sur lequel s'ouvrent deux absidioles flanquant l'abside» (R. DE LASTEYRIE: *L'Architecture religieuse à l'époque romane*, p. 415).

(3) «En Poitou, on trouve quantité d'églises à une nef et deux bas-côtés vastes, très éclairés... En Saintonge, c'est la rare exception.» «Le déambulatoire n'existe jamais, sauf à Saint-Eutrope et à Saint-Pierre de Saintes» (DANGIBEAUD: *L'École de sculpture romane saintongeaise*, extrait du *Bulletin archéologique*, 1910, pp. 4 et 5).

(4) BRUTAILS: *Les Vieilles églises de la Gironde*, p. 285.

(5) «Les églises à coupes de l'Aquitaine n'ont pas de bas-côtés» (R. DE LASTEYRIE: *op. cit.*, p. 465).

(6) «Le plan des églises normandes comporte habituellement une nef garnie de bas-côtés, un transept..., un chœur de deux travées flanquées de bas-côtés, enfin une abside» (R. DE LASTEYRIE: *op. cit.*, p. 492).

(7) «Il est... très rare que l'abside des églises rhénanes soit entourée d'un collatéral» (R. DE LASTEYRIE: *op. cit.*, p. 523).

(8) *Id.*, *op. cit.*, pp. 512-513.

(9) *Id.*, *op. cit.*, p. 543.

(10) *Id.*, *op. cit.*, p. 528.

(11) MORTET: *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture*, pp. 47-49; ANDRÉ MICHEL: *Histoire de l'art*, t. I, pp. 592-593.

(12) BRÉHIER: *Revue des Deux mondes*, 1^{er} juillet 1912, pp. 895 et ss.

(13) *L'Architecture religieuse à l'époque romane*, p. 637.

de la statuaire romaine; il semble, en effet, que les premiers essais de sculpture romane, comme les bas-reliefs de Saint-Génis-des-Fontaines et de Saint-Sernin de Toulouse, ont été inspirés d'objets mobiliers, ivoires ou châsses.

Faisons abstraction des raisonnements et des hypothèses et retenons cette donnée positive: la plus ancienne sculpture romane de date connue, le linteau de Saint-Génis-des-Fontaines (1020-1021) ⁽¹⁾, est en Roussillon.

Il n'a pas été question ci-dessus des faits allégués au sujet d'églises italiennes et d'églises espagnoles et qui tendent à placer dans ces deux pays les prototypes de l'architecture romane. D'après Cattaneo et Rivoira, il y aurait eu des contreforts robustes et saillants à Saint-Celse de Milan dès 992; des piliers flanqués de deux colonnes engagées à Saint-Félix près de Vicence vers 985; des piliers de forme quadrilobée à San-Miniato-del-Monte, près Florence, en 1013; des piliers armés de quatre colonnettes engagées à Montalino-di-Stradella, au X^e siècle; une abside à déambulatoire à Saint-Etienne de Vérone au X^e siècle, etc. ⁽²⁾. D'autre part, suivant divers érudits espagnols, les Asturies auraient élevé au IX^e siècle des églises voûtées de berceaux sur doubleaux, closes de murs épais; en un mot, de vraies églises romanes.

Je connais trop imparfaitement les églises italiennes pour en discuter. Il me sera permis, cependant, de faire observer que Cattaneo et Rivoira ont été entraînés par une erreur initiale, qui est relative à la date de Saint-Ambroise de Milan: si l'architecture lombarde en était au style gothique dès le milieu du XI^e siècle, elle devait, au X^e, être en possession de la formule romane; mais on sait que Saint-Ambroise ne remonte pas plus haut que le XII^e siècle au plus tôt ⁽³⁾.

Toutefois, cette observation préalable ne suffit pas à résoudre le problème. Sur le rôle des influences lombardes dans la France romane, spécialement en Normandie, on a successivement émis des opinions contraires et quelque peu systématiques: parce qu'un archéologue italien a cru voir partout les traces des maçons de son pays, ce n'est pas une raison pour qu'il n'en existe pas réellement quelques unes. Ce chapitre de notre histoire monumentale mériterait d'être repris avec plus de rigueur dans la méthode, avec plus de largeur dans les idées.

En ce qui concerne les églises asturiennes, les documents ne permettent pas de douter que certaines, dès le IX^e siècle, ont été voûtées; mais, à cela près, nous ignorons comment elles étaient faites. On a cru que les textes s'appliquaient

(1) BRUTAILS: *Le Linteau de Saint-Génis-des-Fontaines*, dans *Congrès archéologique, LXXIII^e session* (Carcassonne-Perpignan, 1906), pp. 509 et ss. — Cfr. ANDRÉ MICHEL: *Histoire de l'art*, t. I, p. 596-598.

(2) CATTANEO: *L'Architecture en Italie du VI^e au XI^e siècle*, pp. 245-251; RIVOIRA: *Orig. dell'architettura lombarda*, t. I, p. 286, p. 318, et t. II, p. 108. — Cfr. ce que dit Cattaneo (p. 251) de la précocité de l'école lombarde.

(3) R. DE LASTEYRIE: *L'Architecture religieuse à l'époque romane*, p. 260.

aux églises actuelles: c'est le résultat d'une méprise on ne peut plus fréquente, et des édifices asturiens du IX^e siècle il ne reste à peu près rien. Pour San-Tirso, par exemple, une chronique raconte qu'un contemporain de Charlemagne fonda cette basilique «cum multis angulis»⁽¹⁾, c'est-à-dire, je pense, suivant un plan polygonal à nombreux côtés; on a dit que cela signifiait: avec de nombreux contreforts. De quelque façon qu'on entende ces mots, il n'est besoin que de jeter les yeux sur le plan de l'église existante pour s'assurer que la chronique ne s'y rapporte pas. Dans les églises asturiennes, il y a désaccord chronologique entre la construction et la décoration: est-ce la construction qui est en avance? est-ce la décoration qui est en retard? Rien ne permet de croire à la précocité de la construction: ni les conditions historiques et sociales, ni les œuvres elles-mêmes, qui, très disparates, n'indiquent pas une école fortement organisée. Quant à la décoration, nous savons, par une tombe de Santander, que M. Bertaux a étudiée⁽²⁾, et par diverses sculptures du Musée d'Oviédo, qu'elle retardait, et de beaucoup, sur son temps. Sans prétendre trancher définitivement la question, je conclus que les églises asturiennes, dans leur état actuel, sont des productions de l'époque romane à sculpture très archaïque. Répétons-le: les Asturies ont eu, au IX^e siècle, des églises voûtées, des textes indiscutables en font foi; il reste peut-être des parties de ces édifices, notamment à San-Miguel-de-Lino, qui était une église de plan rayonnant; mais on n'est pas autorisé à faire remonter jusqu'au temps de Charlemagne les églises présentement debout, avec voûtes en berceau et contreforts, qui sont proprement romanes.

Des archéologues raisonnent parfois comme si le roman était un; en réalité, il est multiple. Il n'y a pas un type d'église romane, qui se serait constitué en un pays et répandu dans les autres; il y a un certain nombre de types romans très divers et qui peuvent avoir des origines très diverses. Assurément, au fond de tous les types romans proprement dits, voûtés, on trouve l'art romain; mais celui-ci n'a pas évolué partout également et dans le même sens: l'église rhénane, avec son transept arrondi aux deux bouts, avec ses travées carrées et ses voûtes d'arêtes, se rattache à l'architecture antique plus étroitement que l'église poitevine, avec son chevet à déambulatoire, avec ses travées barlongues et ses berceaux à doubleaux. Celle-là est plus romaine, celle-ci est plus romane.

En outre, l'élément romain a reçu des alliages dans des proportions qui varient suivant les régions: l'ornementation est plus barbare dans l'Ile-de-France, elle est plus romaine en Provence.

Les analogies des écoles, leurs différences donnent lieu à des problèmes extrêmement délicats. Les analogies peuvent provenir d'une rencontre fortuite.

(1) FORTUNATO DE SELGAS: *Monumentos ovetenses del siglo IX*, Madrid, 1908; in 8.^o 214 pages, pp. 91, note, et 194.

(2) *Histoire de l'art*, de M. ANDRÉ MICHEL, t. II, p. 219.

Dans la transformation de l'art de bâtir, il est des moments où certaines innovations sont *dans l'air*: pour tel progrès qui s'est réalisé de nos jours dans la construction métallique, il n'est pas si facile de savoir s'il a été imaginé en Europe ou en Amérique, et peut-être est-il éclos simultanément dans la cervelle d'ingénieurs qui habitaient des pays éloignés. Certains perfectionnements apportés par les maîtres d'œuvre romans aux pratiques antérieures, le contre-fort, par exemple, ou le moyen appareil, étaient si logiques et, pour ainsi dire, si nécessaires que plusieurs écoles ont pu en avoir l'idée. Si on a signalé des dispositifs qui rappellent l'iconostase en Angleterre durant la période saxonne, en France à Saint-Généroux, enfin en quelques églises asturiennes, ne serait-ce point parce que des constructeurs ingénieux ont substitué à un arc triomphal très large, développant une forte poussée, un mur percé de baies plus étroites?

En second lieu, les analogies résultent parfois d'emprunts faits par une école à une autre école. Rien n'est plus malaisé que de constater ces échanges sans les exagérer. On a signalé çà et là dans le domaine de l'école poitevine des fenêtres closes d'une dalle ajourée⁽¹⁾; dans un cas, cette clôture est importée d'Espagne. Je fais allusion à la curieuse chapelle de L'Hôpital-Saint-Blaise (Basses-Pyrénées), dont l'ensemble est d'architecture espagnole⁽²⁾.

En troisième lieu, enfin, des similitudes ont leur raison d'être dans une provenance unique. Un auteur très largement informé prétend que le chevet en trèfle a été porté sur certains points par les maçons lombards. Il se peut que cette allégation soit exacte pour certains cas; mais il ne faut pas oublier que ce plan s'est répandu jusqu'en des pays que les migrations des ouvriers lombards n'atteignaient point, par exemple le Sud-Ouest et plus spécialement l'Agenais. Si les chevets triflés romans n'ont pas été directement imités de constructions romaines, ils continuent une tradition architecturale qui remonte aux chapelles trichores des premiers temps du Christianisme.

Ici encore l'archéologue doit se tenir en garde contre l'erreur qui le guette à chaque pas. Voici les bandes et arcatures lombardes: si elles sont fréquentes en plusieurs contrées, il ne faudrait pas conclure qu'elles s'y sont maintenues depuis les Carolingiens; elles y ont été portées par les maçons lombards. M. Puig y Cadafalch a établi que des édifices catalans ressemblent à des édifices de l'Italie du Nord jusque dans de menus détails; l'analogie est trop précise pour qu'on puisse l'expliquer par la communauté d'une lointaine origine⁽³⁾. Au sur-

(1) ENLART: *Manuel*, t. I, pp. 309-310; R. DE LASTEYRIE: *L'Architecture religieuse à l'époque romane*, pp. 350-352.

(2) L'église de L'Hôpital-Saint-Blaise a: sur le carré du transept, une voûte mauresque, coupole sur trompes à huit nervures qui se coupent sans atteindre la clef de la coupole; des fenêtres polylobées et une crèche (?) de tracé analogue; des dalles ajourées dans les baies. Cet édifice, qui paraît dater de 1200 environ, est sur un chemin de Saint-Jacques. Une autre chapelle de pèlerins, à proximité de Saint-Jean-le-Vieux (Basses-Pyrénées), n'a plus qu'une fenêtre, laquelle est formée d'une dalle ajourée; c'est la chapelle d'Aphat, qui est du XIV^e siècle environ.

(3) *Les Influences lombardes en Catalogne*, dans *Congrès archéologique, LXXIII^e session* (Carcassonne Perpignan, 1906), pp. 684 et ss.

plus, parmi ces églises catalanes, il en est, comme La Seu d'Urgell ⁽¹⁾, que nous savons avoir été construites par des équipes de Lombards. Il s'agit donc, non pas d'une école lombarde — car les maçons lombards n'avaient pas un type d'église, ils réalisaient dans chaque pays le type local, — mais de formules de construction et de décoration qui ont été propagées le long du littoral méditerranéen par des ouvriers venus du Nord de l'Italie.

De même, pour les clochers isolés. M. Enlart ⁽²⁾, énumérant les innovations dues à l'art roman, signale avec raison l'absorption du clocher par le corps de l'église. Est-ce à dire que l'isolement des clochers romans et gothiques soit une survivance des anciens usages? Pas toujours: à Saint-Emilion, le clocher est isolé parce qu'il est au-dessus de l'église, laquelle est souterraine, et les clochers isolés de Bordeaux se rattachent probablement aux chapelles funéraires et aux lanternes des morts.

Toutes les difficultés pareilles ne sauraient suffire à faire écarter cette idée d'un fonds commun aux diverses écoles romanes: elle est conforme à ce que nous savons touchant la marche générale de l'architecture et c'est, de plus, une hypothèse bien commode, quand on est en présence d'une analogie entre deux édifices éloignés, de supposer que l'un et l'autre sont des vestiges d'une famille disparue. C'est ainsi que l'existence ancienne d'une couche géologique est parfois attestée par des blocs distants l'un de l'autre. M. Lampérez a signalé en Espagne trois églises à deux absides opposées ⁽³⁾; M. Durand et moi avons décrit, l'un dans les Vosges, ⁽⁴⁾ l'autre en Bordelais ⁽⁵⁾, un genre d'église dont le chœur, portant clocher, est bordé, sur chaque flanc, d'un arc longitudinal intérieur puissant (fig. 7 et 8).

Qu'était-ce que ce fonds commun et quand s'est-il constitué? Courajod ⁽⁶⁾ et d'autres qui méritent encore plus que lui notre confiance, ont parlé d'un art carolingien qui aurait gagné l'Empire; le travail de différenciation d'où sont sorties les écoles romanes aurait commencé après Charlemagne.

Il est pourtant bien difficile d'admettre que l'effort officiel tenté par cet empereur ait réalisé l'unification de l'architecture. Toutes les notions acquises sur l'histoire de ce temps contredisent une telle opinion: ce n'est pas à l'instant où le morcellement féodal s'élabore et s'effectue que l'unité de l'art se serait accomplie ou même maintenue. Il semble que l'on exagère l'influence de la Renaissance carolingienne; cette influence fut moins générale et moins profonde qu'on ne le dit. Dès l'époque romaine, l'architecture des diverses provinces

(1) JOSEPH GUDIOL Y CUNILL: *Nocions de arqueologia sagrada catalana*, p. 215, note 3; PUIG Y CADAFALCH, op. cit., p. 699.

(2) *Manuel*, t. I, p. 199.

(3) LAMPÉREZ Y ROMEA: *Historia de la arquitectura cristiana española*, t. I, pp. 228-229.

(4) G. DURAND: *Eglises romanes des Vosges*, p. 296, fig. 216.

(5) BRUTAILS: *Les Vieilles églises de la Gironde*, p. 149, fig. 180.

(6) *Leçons professées à l'Ecole du Louvre*, t. I, pp. 444-445.

présentait des dissimilitudes plus ou moins accentuées; les églises de la Gaule se distinguaient sensiblement des églises de Rome, et les unes et les autres, des églises de l'Afrique. Ces différences se multiplièrent et s'accusèrent sous les Mérovingiens et plus tard, jusqu'à constituer les caractéristiques des écoles romanes.

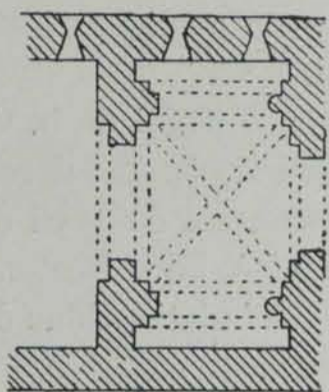


Fig. 7. — Travée sous clocher.
Robécourt (Vosges), d'après M. Durand

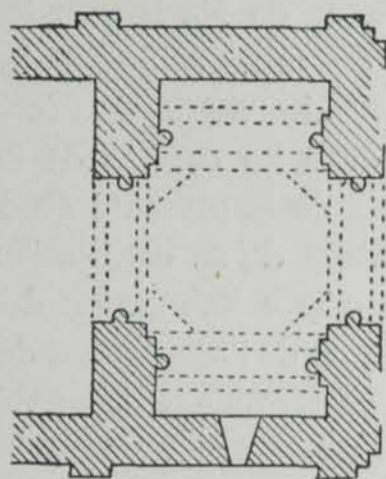


Fig. 8. — Travée sous clocher.
Saint-Martin-de-Mazerat (Gironde)

Résumons les conclusions partielles auxquelles nous sommes arrivés ci-dessus. Il n'y a pas un type absolu d'église romane; il y a plusieurs types, dans lesquels se combinent inégalement les caractères constitutifs du style roman. Ces caractères n'ont pas tous la même importance ni la même origine; les principaux sont, d'abord, le voûtement systématique des églises de plan basilical, ensuite l'emploi des doubleaux, des percements à reprises, des piliers découpés, des contreforts et du moyen appareil sans assises de briques; arrivent enfin le chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes et l'introduction de la figure humaine sculptée dans la décoration. Il est difficile de préciser d'où viennent les contreforts et le moyen appareil sans assises de briques; le plan du chevet à déambulatoire et chapelles rayonnantes paraît être sorti à l'état embryonnaire de l'Auvergne et s'être développé dans la vallée moyenne de la Loire; le premier essai daté de sculpture historiée monumentale se trouve en Roussillon; les plus anciennes églises voûtées de plan non rayonnant sont signalées sur le littoral méditerranéen, Provence-Catalogne; les doubleaux sous les voûtes compartimentées, voûtes d'arêtes bombées et voûtes annulaires polygonales, précèdent l'architecture romane; les doubleaux sous les berceaux rectilignes proviennent apparemment de la Provence, les percements à reprises de même et les piliers découpés également.

La Catalogne, on le voit, occupe une page particulièrement brillante dans ce chapitre de l'histoire monumentale. L'église de la Provence est plus savante peut-être, plus nerveuse; l'église de la Catalogne est plus primitive et plus inerte. Les deux provinces ont, autant qu'on en puisse juger, devancé les autres.

Leur solidarité ne saurait nous surprendre. M. Puig y Cadafalch a bien mis en lumière l'étroite parenté qui unissait le Midi de la France et la Catalogne, à l'aube des temps romans: «Lorsque les Musulmans envahirent notre pays, celui-ci était rapproché de la France méridionale par l'unité politique, suite d'une vieille fraternité. Tarragone une fois détruite, nos évêques passent sous la dépendance de Narbonne; les Pyrénées, alors, n'étaient pas une frontière, mais une chaîne au milieu de la patrie. Il faut montrer ce qu'étaient ces relations, pour faire entrevoir l'échange des idées et pour expliquer les analogies d'aspects dans les œuvres de l'un et de l'autre pays.»

L'auteur de la présente étude est, de vieille date, un ami de la Catalogne, un admirateur de sa civilisation, de son art, de son droit. Il lui sera permis de souligner la collaboration des Catalans et des Français du Midi dans cette grande œuvre: de l'association de leurs efforts est résultée l'architecture romane, qui est l'une des plus remarquables productions du Génie latin, l'une des formes les plus originales et les plus belles de l'art de bâtir.